

## ANNEXE A

Invitations aux évènements "portes ouvertes" et feuillets d'information transmis à la population

14 novembre 2007

Lettre aux résidents de Saint-Valentin,  
Saint-Paul-de-l'île-aux-Noix et les environs.

**Objet : Projet Parc Éolien Saint-Valentin**

Chers (ères) résidents (es),

Nous sommes fiers de confirmer que, le 18 septembre 2007, nous avons remis une soumission pour un parc éolien de 50MW (25 éoliennes) dans votre région. Notre soumission a été présentée sous le nom de Venterre, une entreprise formée spécialement pour remettre nos soumissions au Québec. Hydro-Québec Distribution évaluera notre projet dans le contexte de toutes les soumissions reçues le 18 septembre. Suite à l'information rendue publique à l'ouverture des soumissions, il semble qu'Hydro-Québec ait reçu un total de 62 projets pour une capacité totale de 7724MW.

Comme vous le savez probablement, Air Énergie TCI a tenu une séance d'information publique à l'édifice municipal de Saint-Valentin le 7 mai 2007. Les commentaires et opinions reçus, combinés avec les discussions entreprises avec les municipalités et la MRC du Haut-Richelieu, nous a permis de proposer à Hydro-Québec un projet qui reflète la majorité des points de vues qui nous ont été apportés.

Si notre projet est retenu, les municipalités recevront des compensations annuelles de 2 200\$ par MW installé sur leurs territoires respectifs, indexées au plus important de 2% ou de l'IPC. Pour un projet de 50MW(25 éoliennes) ceci représentera un paiement total de 110 000\$ pour la première année et un total minimum de 2 672 750\$ pour les vingt ans anticipés du projet.

Nous continuerons à travailler avec la communauté locale au cours des prochains mois et nous vous tiendrons informés de tout progrès concernant une remise de contrat de la part d'Hydro-Québec. Durant cette période, si vous avez besoin de plus amples informations, nous vous invitons à consulter notre site internet [www.venterre.ca](http://www.venterre.ca) ou rejoignez-nous à partir des contacts suivants.

Stéphane Poirier ; Agent de liaison [stephane.poirier@tcir.net](mailto:stephane.poirier@tcir.net)

Brett O'connor; Dir. des Opérations. [brett.oconnor@tcir.net](mailto:brett.oconnor@tcir.net)

Montreal  
Belfast  
Oxford

# Séance d'information au public

## Parc éolien St-Valentin

### 17 juin 2008

Venterre convie la population à une séance d'information traitant du projet éolien proposé dans le secteur St-Valentin.

Venterre, une entreprise en participation formée de Canadian Hydro Developers, inc et de TCI Renewables Limited a obtenu le 5mai dernier un contrat d'approvisionnement d'électricité d'une durée de 20 ans de la part d'Hydro-Québec. Le projet St-Valentin comprendra 25 éoliennes de type Enercon E-82 de 2MW chacune qui produiront, selon les estimations 143,900Mwh par année. Ce projet est celui ayant la plus petite envergure parmi ceux acceptés par Hydro-Québec. La mise en exploitation devrait avoir lieu en Décembre 2012.

La rencontre a pour but, de faire une mise à jour concernant le projet et d'informer la population sur les étapes à venir. Les études d'impacts sur l'environnement déjà réalisées et celles devant avoir lieu prochainement feront parties de la présentation. Les personnes présentes pourront se renseigner sur le mécanisme de consultation publique mis en place par Venterre depuis les débuts du projet en 2006 de même que sur les processus gouvernementaux de consultations et d'émissions d'autorisations.

Nous invitons donc la population à venir nous rencontrer :

**St-Valentin** : Mardi le 17 juin de 19h30 à 21h

**Lieu** : Édifice municipal St-Valentin  
790 4<sup>e</sup> Ligne St-Valentin

Au plaisir, citoyens de discuter avec vous à l'occasion de cette séance d'information.

Pour des renseignements supplémentaire :

Air Énergie TCI inc : 514 842-1923

Courriel : [info@tcir.net](mailto:info@tcir.net)

Site web : [www.venterre.ca](http://www.venterre.ca)





## Séance d'information au public

### Parc éolien

(St-Valentin)

7 mai 2007

Air Énergie TCI convie la population de St-Valentin et des municipalités voisines à une séance d'information traitant du projet éolien à l'étude pour le secteur St-Valentin.

Grâce à cette journée, Air Énergie TCI désire permettre à la population de prendre connaissance du projet à l'étape de son développement actuel et par la même occasion, recueillir des informations et des commentaires au niveau local. Par cet échange avec la population, nous espérons pouvoir remettre une soumission à Hydro-Quebec en septembre prochain qui soit à la fois économiquement rentable et orientée sur les valeurs et volontés locales.

Vous êtes donc invités à venir rencontrer les membres de l'équipe de Air Énergie TCI, de même que des spécialistes de différents domaines qui seront présents pour faire part de leurs connaissances afin de mieux faire comprendre le secteur éolien et son insertion dans votre communauté.

Afin d'accommoder le plus de gens possible, (travailleurs, étudiants, personnes retraitées, etc.) nous invitons donc la population à se présenter en tout temps selon l'horaire suivant :

Lundi 7 mai entre 14 h30 et 16 h30, ou entre 19h00 et 21h00

Lieu : Édifice municipal St-Valentin

790 4<sup>e</sup> ligne St-Valentin.

Au plaisir, citoyens, de discuter avec vous à l'occasion de cette séance d'information.

Pour des renseignements supplémentaires :

Air Énergie TCI inc : 514 842-1923

Courriel : [info@tcir.net](mailto:info@tcir.net)

Site web : [www.tci.net](http://www.tci.net)



**Séance d'information**  
**Citoyens de St-Valentin**  
**Parc éolien**  
**7 mai 2007**

Air Énergie TCI convie la population de St-Valentin et des municipalités avoisinantes à une séance d'information traitant du projet éolien à l'étude pour le secteur St-Valentin.

Grâce à cette journée, Air Énergie TCI désire permettre à la population de prendre connaissance du projet à l'étape de son développement actuel et, par cette même occasion, recueillir les informations et les commentaires de la population locale. Par cet échange avec la population, nous espérons élaborer une soumission à Hydro-Quebec en septembre prochain qui soit à la fois économiquement rentable et orientée sur les valeurs et volontés locales.

Vous êtes donc invités à venir rencontrer les membres de l'équipe de Air Énergie TCI, de même que des spécialistes de différents domaines qui seront présents pour faire part de leurs connaissances afin de mieux faire comprendre le secteur éolien et son insertion dans votre communauté.

Afin d'accommoder le plus grand nombre de personnes (travailleurs, étudiants, personnes retraitées, etc.) nous invitons donc la population à se présenter en tout temps selon l'horaire suivant :

**Lundi 7 mai entre 14 h30 et 16 h30, ou entre 19h00 et 21h00**  
**Lieu : Édifice municipal St-Valentin**  
**790 4<sup>e</sup> ligne St-Valentin.**

Au plaisir, citoyens, de discuter avec vous à l'occasion de cette séance d'information.

Pour des renseignements supplémentaires :

Air Énergie TCI inc : 514 842-1923

Courriel : [info@tcir.net](mailto:info@tcir.net)

Site web : [www.tci.net](http://www.tci.net)



**Séance d'information**  
**Citoyens de Saint-Paul- Ile-aux-Noix**  
**Parc éolien de St-Valentin**  
**7mai 2007**

Air Énergie TCI convie la population de St-Valentin et des municipalités avoisinantes à une séance d'information traitant du projet éolien à l'étude pour le secteur St-Valentin.

Grâce à cette journée, Air Énergie TCI désire permettre à la population de prendre connaissance du projet à l'étape de son développement actuel et, par cette même occasion, recueillir les informations et les commentaires de la population locale. Par cet échange avec la population, nous espérons élaborer une soumission à Hydro-Quebec en septembre prochain qui soit à la fois économiquement rentable et orientée sur les valeurs et volontés locales.

Vous êtes donc invités à venir rencontrer les membres de l'équipe de Air Énergie TCI, de même que des spécialistes de différents domaines qui seront présents pour faire part de leurs connaissances afin de mieux faire comprendre le secteur éolien et son insertion dans votre communauté.

Afin d'accommoder le plus grand nombre de personnes (travailleurs, étudiants, personnes retraitées, etc.) nous invitons donc la population à se présenter en tout temps selon l'horaire suivant :

**Lundi 7 mai entre 14 h30 et 16 h30, ou entre 19h00 et 21h00**  
**Lieu : Édifice municipal St-Valentin**  
**790 4<sup>e</sup> ligne St-Valentin.**

Au plaisir, citoyens, de discuter avec vous à l'occasion de cette séance d'information.

Pour des renseignements supplémentaires :

Air Énergie TCI inc : 514 842-1923

Courriel : [info@tcir.net](mailto:info@tcir.net)

Site web : [www.tci.net](http://www.tci.net)



**Séance d'information**  
**Citoyens de Saint-Blaise**  
**Parc éolien de St-Valentin**  
**7 mai 2007**

Air Énergie TCI convie la population de St-Valentin et des municipalités avoisinantes à une séance d'information traitant du projet éolien à l'étude pour le secteur St-Valentin.

Grâce à cette journée, Air Énergie TCI désire permettre à la population de prendre connaissance du projet à l'étape de son développement actuel et, par cette même occasion, recueillir les informations et les commentaires de la population locale. Par cet échange avec la population, nous espérons élaborer une soumission à Hydro-Quebec en septembre prochain qui soit à la fois économiquement rentable et orientée sur les valeurs et volontés locales.

Vous êtes donc invités à venir rencontrer les membres de l'équipe de Air Énergie TCI, de même que des spécialistes de différents domaines qui seront présents pour faire part de leurs connaissances afin de mieux faire comprendre le secteur éolien et son insertion dans votre communauté.

Afin d'accommoder le plus grand nombre de personnes (travailleurs, étudiants, personnes retraitées, etc.) nous invitons donc la population à se présenter en tout temps selon l'horaire suivant :

**Lundi 7 mai entre 14 h30 et 16 h30, ou entre 19h00 et 21h00**  
**Lieu : Édifice municipal St-Valentin**  
**790 4<sup>e</sup> ligne St-Valentin.**

Au plaisir, citoyens, de discuter avec vous à l'occasion de cette séance d'information.

Pour des renseignements supplémentaires :

Air Énergie TCI inc : 514 842-1923

Courriel : [info@tcir.net](mailto:info@tcir.net)

Site web : [www.tci.net](http://www.tci.net)



**Séance d'information**  
**Citoyens de Saint-Cyprien**  
**Parc éolien de St-Valentin**  
**7 mai 2007**

Air Énergie TCI convie la population de St-Valentin et des municipalités avoisinantes à une séance d'information traitant du projet éolien à l'étude pour le secteur St-Valentin.

Grâce à cette journée, Air Énergie TCI désire permettre à la population de prendre connaissance du projet à l'étape de son développement actuel et, par cette même occasion, recueillir les informations et les commentaires de la population locale. Par cet échange avec la population, nous espérons élaborer une soumission à Hydro-Quebec en septembre prochain qui soit à la fois économiquement rentable et orientée sur les valeurs et volontés locales.

Vous êtes donc invités à venir rencontrer les membres de l'équipe de Air Énergie TCI, de même que des spécialistes de différents domaines qui seront présents pour faire part de leurs connaissances afin de mieux faire comprendre le secteur éolien et son insertion dans votre communauté.

Afin d'accommoder le plus grand nombre de personnes (travailleurs, étudiants, personnes retraitées, etc.) nous invitons donc la population à se présenter en tout temps selon l'horaire suivant :

**Lundi 7 mai entre 14 h30 et 16 h30, ou entre 19h00 et 21h00**  
**Lieu : Édifice municipal St-Valentin**  
**790 4<sup>e</sup> ligne St-Valentin.**

Au plaisir, citoyens, de discuter avec vous à l'occasion de cette séance d'information.

Pour des renseignements supplémentaires :

Air Énergie TCI inc : 514 842-1923

Courriel : [info@tcir.net](mailto:info@tcir.net)

Site web : [www.tci.net](http://www.tci.net)





**Séance d'information**  
**Citoyens de Napierville**  
**Parc éolien de St-Valentin**  
**7mai 2007**

Air Énergie TCI convie la population de St-Valentin et des municipalités avoisinantes à une séance d'information traitant du projet éolien à l'étude pour le secteur St-Valentin.

Grâce à cette journée, Air Énergie TCI désire permettre à la population de prendre connaissance du projet à l'étape de son développement actuel et, par cette même occasion, recueillir les informations et les commentaires de la population locale. Par cet échange avec la population, nous espérons élaborer une soumission à Hydro-Quebec en septembre prochain qui soit à la fois économiquement rentable et orientée sur les valeurs et volontés locales.

Vous êtes donc invités à venir rencontrer les membres de l'équipe de Air Énergie TCI, de même que des spécialistes de différents domaines qui seront présents pour faire part de leurs connaissances afin de mieux faire comprendre le secteur éolien et son insertion dans votre communauté.

Afin d'accommoder le plus grand nombre de personnes (travailleurs, étudiants, personnes retraitées, etc.) nous invitons donc la population à se présenter en tout temps selon l'horaire suivant :

**Lundi 7 mai entre 14 h30 et 16 h30, ou entre 19h00 et 21h00**  
**Lieu : Édifice municipal St-Valentin**  
**790 4<sup>e</sup> ligne St-Valentin.**

Au plaisir, citoyens, de discuter avec vous à l'occasion de cette séance d'information.

Pour des renseignements supplémentaires :

Air Énergie TCI inc : 514 842-1923

Courriel : [info@tcir.net](mailto:info@tcir.net)

Site web : [www.tci.net](http://www.tci.net)



**Séance d'information**  
**Citoyens de Lacolle**  
**Parc éolien de St-Valentin**  
**7mai 2007**

Air Énergie TCI convie la population de St-Valentin et des municipalités avoisinantes à une séance d'information traitant du projet éolien à l'étude pour le secteur St-Valentin.

Grâce à cette journée, Air Énergie TCI désire permettre à la population de prendre connaissance du projet à l'étape de son développement actuel et, par cette même occasion, recueillir les informations et les commentaires de la population locale. Par cet échange avec la population, nous espérons élaborer une soumission à Hydro-Quebec en septembre prochain qui soit à la fois économiquement rentable et orientée sur les valeurs et volontés locales.

Vous êtes donc invités à venir rencontrer les membres de l'équipe de Air Énergie TCI, de même que des spécialistes de différents domaines qui seront présents pour faire part de leurs connaissances afin de mieux faire comprendre le secteur éolien et son insertion dans votre communauté.

Afin d'accommoder le plus grand nombre de personnes (travailleurs, étudiants, personnes retraitées, etc.) nous invitons donc la population à se présenter en tout temps selon l'horaire suivant :

**Lundi 7 mai entre 14 h30 et 16 h30, ou entre 19h00 et 21h00**  
**Lieu : Édifice municipal St-Valentin**  
**790 4<sup>e</sup> ligne St-Valentin.**

Au plaisir, citoyens, de discuter avec vous à l'occasion de cette séance d'information.

Pour des renseignements supplémentaires :

Air Énergie TCI inc : 514 842-1923

Courriel : [info@tcir.net](mailto:info@tcir.net)

Site web : [www.tci.net](http://www.tci.net)

# PROJET DE PARC ÉOLIEN PROPOSÉ – ST VALENTIN



## INTRODUCTION

**Air Energie TCI inc.** de Montréal propose de développer un parc éolien sur des terres à vocation agricoles situées dans la municipalité de Saint-Valentin, dans la partie sud de la Montérégie dans la vallée du Richelieu. Ce projet devrait générer suffisamment d'énergie propre et renouvelable pour répondre à la demande en électricité de plus de six mille résidences.

Air Energie TCI inc. (opérant sous TCIR) est une sous-division de la compagnie TCI Renewables Limited, dont le siège social est situé à Oxford en Grande-Bretagne. TCIR a développé une expérience significative dans le domaine éolien et travaille présentement au développement d'environ quinze projets à travers l'Angleterre et l'Irlande du Nord.

## EMPLACEMENT PROPOSÉ

Le site d'implantation proposé est présentement situé en milieu agricole dans la municipalité de Saint-Valentin soit deux kilomètres à l'ouest du Richelieu. La possibilité nouveaux sites dans les municipalités avoisinantes de Saint-Valentin sont sous évaluation. Le site proposé occupe une superficie d'environ trois kilomètres (est en ouest) par approximativement huit kilomètres (nord au sud). On y retrouve un nombre significatif de routes d'accès déjà existantes. La totalité des installations sera située sur des terres privées.

## PROJET PROPOSÉ

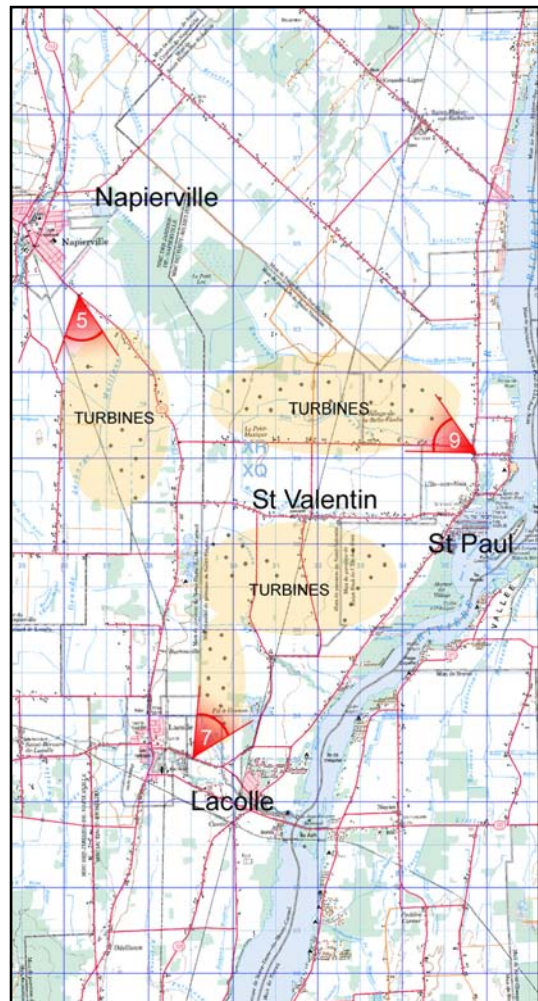
Le site pourra accueillir de quarante à cinquante éoliennes qui seront suffisamment espacées afin de réduire les effets visuels. Le projet comprend également le réaménagement de routes d'accès déjà existantes, de même que la construction de certains nouveaux tronçons lorsque cela s'avère nécessaire. Les éoliennes seront interconnectées à une sous-station centrale par des lignes sous-terraines. La site sera reliée par une ligne à haute-tension à la sous-station d'Hydro-Québec déjà existante située à environ quatre kilomètres au nord du site à Napierville. Le modèle de turbine à être utilisé reste encore à définir. Les tours utilisées auront une hauteur variant de 80 à 100 mètres et les pales devraient avoir un diamètre d'environ 80 mètres

## APPEL D'OFFRE D'HYDRO-QUÉBEC

Le projet sera soumis à Hydro-Québec en réponse à l'appel d'offre d'Hydro-Québec de 2000 MW d'énergie éolienne à être livré entre 2010 et 2015. Les soumissions doivent être remises en septembre 2007 et TCIR doit déjà planifier le calendrier de construction. L'appel d'offre requiert un travail de pré-évaluation important de la part du promoteur et pour se soumettre à ces demandes, TCIR a déjà érigé trois mâts météo de 50 mètres sur le site du projet proposé. Hydro-Québec devrait rendre ses décisions concernant les soumissions reçues au courant de l'hiver 2008. Il est prévu que la demande de 2000 MW sera largement dépassée par un nombre important de soumissionnaires et qu'une partie des projets présentés sera retenue. Les projets des compagnies qui seront sélectionnées par Hydro-Québec se verront offrir un contrat d'achat d'électricité de 25 ans par Hydro-Québec..

## BÉNÉFICES POUR LA COMMUNAUTÉ

La communauté locale bénéficiera de diverses retombées économiques provenant de la réalisation de ce projet de parc éolien. Les deux municipalités recevront des redevances annuelles qui permettront aux élus locaux d'augmenter l'assiette budgétaire de leur municipalité. Le projet permettra également de conserver et de créer de nombreux emplois lors de son développement et de sa construction, de même que durant les vingt-cinq ans d'opération.



## CARTE DE L'EMPLACEMENT

## ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

TCIR procède à de nombreuses évaluations des impacts environnementaux (ÉIE) de son projet. La première partie de l'étude consistera à cartographier les habitats naturels sur le site et l'écologie du secteur et à identifier les secteurs pouvant être sensibles à l'implantation d'éoliennes ou de routes d'accès. Cette étape permettra de s'assurer que ces zones soient évitées et que l'atténuation des effets soient intégrée à la conception du projet par un plan approprié. Il est prévu de débuter les inventaires du milieu biologique au printemps 2007. Le rapport sur ÉIE complet sera soumis aux autorités gouvernementales à l'été 2008 pour obtenir les approbations provinciales et fédérales. Dès le dépôt de l'étude, des audiences publiques sur l'environnement seront tenues..

# PROJET DE PARC ÉOLIEN PROPOSÉ – ST VALENTIN



La détermination de la portée de l'ÉIE sera définie avec les autorités provinciales et fédérales. L'ÉIE devrait couvrir, entre autres, les effets sur le paysage dont l'aspect visuel, l'ambiance sonore, la sécurité et la santé, les ressources archéologiques, le climat, la qualité de l'air, la faune et la flore, la géologie, l'hydrologie et les sols. L'évaluation tiendra compte notamment des effets des interférences électromagnétiques, de même que ceux de la construction de nouveaux tronçons de routes.

## CALENDRIER D'INFORMATIONS DU PUBLIC

Comme l'énergie éolienne est une forme relativement nouvelle de production d'électricité, les résidents du secteur du projet proposé auront l'opportunité de poser des questions pour connaître les enjeux du projet. Pour ces raisons, en parallèle des études faites pour l'ÉIE, TCIR prévoit mettre en place des mesures pour informer et échanger avec la communauté locale, incluant les activités suivantes :

- réalisation d'une journée d'information publiques en mai 2007
- Rencontre des divers représentants de la communauté (en cours)
- Rencontrer les résidents du secteur proposé (début novembre 2006)
- Participation aux Audiences publiques, à être décidée en collaboration avec le BAPE
- De plus, nous serons heureux de pouvoir répondre à toutes questions spécifiques par l'entremise du contact mentionné au bas de ce document.

## ÉNERGIE ÉOLIENNE

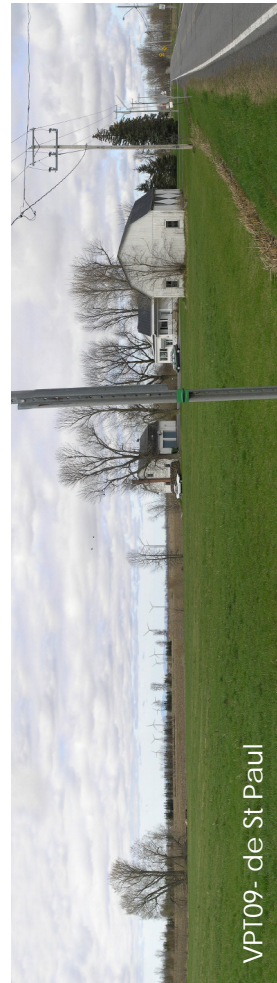
Hydro-Québec a pris un rôle de leader en s'assurant que le Québec soit en tête de l'efficacité énergétique et du développement de la croissance de la production d'énergie électrique renouvelable.

Les principaux bénéfices de l'énergie renouvelable sont :

- Réduire l'incidence des changements climatiques causés par la combustion du charbon, de l'huile et du gaz. Les changements climatiques peuvent affecter les modèles climatiques de la Gaspésie et amener des changements dans les habitudes de vie. Le projet proposé pourra nous aider à faire notre part pour la réduction des émanations de dioxyde de carbone au niveau mondial
- Créer une diversité dans la production d'électricité aidant à maintenir une stabilité du prix du pétrole, du gaz et de l'électricité
- Stimuler l'industrie manufacturière et de services Gaspésienne et l'aider à prendre un rôle de meneur dans le marché Nord-américain des énergies renouvelables
- Apporter des emplois au niveau local durant le développement, la construction et l'opération du parc éolien.

### Sites Internet de référence :

[www.hydroquebec.com/comprendre/eolienne/index.html](http://www.hydroquebec.com/comprendre/eolienne/index.html)  
[www.canwea.ca](http://www.canwea.ca)  
[www.awea.com](http://www.awea.com)  
[www.centreforenergy.com](http://www.centreforenergy.com)



VPT09 - de St Paul



VPT05 - de Napierville



VPT07 - de LaColle

## Les Photomontages

# PROJET DE PARC ÉOLIEN PROPOSÉ – ST VALENTIN



## INTRODUCTION

Venterre (Canadian Hydro Developers- Air Énergie TCI inc (TCI Renewables)) propose de développer un parc éolien sur des terres à vocation agricoles situées dans les municipalités de St-Valentin et St-Paul-de-l'île-aux-Noix dans la partie sud de la Montérégie. Ce projet devrait générer suffisamment d'énergie propre et renouvelable pour répondre à la demande en électricité de plus de cinq mille résidences.

## EMPLACEMENT PROPOSÉ

Le site d'implantation proposé est situé en milieu agricole, la majorité des installations sont prévues pour être implantées dans la Municipalité de St-Valentin. Les sites proposés pour les implantations sont localisés en deux secteurs. Un petit groupe prévu dans le secteur sud et la majorité dans le secteur nord chevauchant en partie la frontière séparant les municipalités de St-Valentin et St-Paul-de-l'île-aux-Noix à l'extrémité nord-ouest de celle-ci. Le territoire est utilisé à des fins généralement agricoles. On y retrouve un nombre significatif de routes d'accès déjà existantes. Les installations seraient situées sur des terres privées. Toute la superficie utilisée est en territoire zoné agricole.

## PROJET PROPOSÉ

Le site devrait accueillir vingt-cinq éoliennes qui seront suffisamment espacées afin de réduire les effets visuels. Le projet comprend également le réaménagement de routes d'accès déjà existantes, de même que la construction de certains nouveaux tronçons lorsque cela s'avèrera nécessaire, ces chemins pourront être utilisés par les agriculteurs propriétaires pour leurs activités. Les éoliennes seront interconnectées à une sous-station centrale par des lignes sous-terraines et aériennes. La sous-station sera reliée à la ligne à haute-tension d'Hydro-Québec déjà existante située à environ cinq kilomètres au nord ouest du site. Le modèle d'éoliennes devant être utilisé est E-82 de la compagnie Enercon. Les tours utilisées auront une hauteur de 85 mètres et l'ensemble pales, moyeux devrait avoir un diamètre d'un peu plus de 80 mètres.

## APPEL D'OFFRE D'HYDRO-QUÉBEC

Le projet a été soumis à Hydro-Québec en réponse à l'appel d'offres d'Hydro-Québec de 2000 MW d'énergie éolienne. Les soumissions furent remises en septembre 2007. Venterre a débuté la préparation du calendrier de construction. L'appel d'offres requiert un travail de pré-évaluation important de la part du promoteur et pour se soumettre à ces demandes, Venterre a déjà érigé deux mâts météo de 50 mètres sur le site du projet proposé et a poursuivi les démarches d'études des impacts sur l'environnement durant la période de prises de décision d'Hydro-Québec. L'ensemble des soumissions déposées représentaient plus de 7700MW. Les projets des compagnies qui ont été sélectionnées par Hydro-Québec bénéficieront d'un contrat d'achat d'électricité de 20 ans par Hydro-Québec.

## BÉNÉFICES POUR LA COMMUNAUTÉ

La communauté locale bénéficiera de diverses retombées économiques provenant de la réalisation de ce projet de parc éolien. Les municipalités recevront des redevances annuelles qui permettront aux élus locaux d'augmenter l'assiette budgétaire de leur municipalité. Le projet permettra également de conserver et de créer de nombreux emplois lors de son développement et de sa construction, de même que durant les vingt ans d'opération du parc.

## CARTE DE L'EMPLACEMENT



## ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

Venterre a demandé à des entreprises déjà impliquées au Québec dans le développement de source d'énergie renouvelable, de l'assister dans l'évaluation des impacts environnementaux (ÉIE) durant la première phase des travaux. La première partie de l'étude consistait à cartographier les habitats naturels sur le site et l'écologie du secteur et à identifier les secteurs pouvant être sensibles à l'implantation d'éoliennes ou de routes d'accès. L'utilisation minimale de sol agricole a fait l'objet d'attentions particulières. La planification a également tenu en compte les règlements concernant les distances séparatrices avec les habitations. Les impacts sur l'industrie touristique fait également partie de considérations. Cette étape permettra de s'assurer que des zones soient évitées ou que l'atténuation des effets soit intégrée à la conception du projet par un plan approprié. Les inventaires du milieu biologique ont débuté au printemps 2007. Le rapport sur ÉIE complet sera soumis aux autorités gouvernementales, dès que les travaux nécessaires auront été effectués, pour obtenir les approbations provinciales et fédérales. Dès le dépôt de l'étude, le processus d'audiences publiques sur l'environnement sera mis en place.

La détermination de la portée de l'ÉIE sera définie avec les autorités provinciales et fédérales. L'ÉIE devrait couvrir, entre autres, les effets sur le paysage dont l'aspect visuel, l'ambiance sonore, la sécurité et la santé, les ressources archéologiques, le climat, la qualité de l'air, la faune et la flore, la géologie, l'hydrologie et les sols. L'évaluation tiendra compte notamment des effets des interférences électromagnétiques, de même que ceux de la construction de nouveaux tronçons de routes.

# PROJET DE PARC ÉOLIEN PROPOSÉ – ST VALENTIN



## CALENDRIER D'INFORMATIONS DU PUBLIC

Comme l'énergie éolienne est une forme relativement nouvelle de production d'électricité, les résidents du secteur du projet proposé auront l'opportunité de poser des questions pour connaître les enjeux du projet. Pour ces raisons, en parallèle des études faites pour l'ÉIE, TCIR prévoit mettre en place des mesures pour informer et échanger avec la communauté locale, incluant les activités suivantes :

- réalisation d'une journée d'information publiques en mai 2007
- Rencontre des divers représentants de la communauté (en cours et devront être intensifiés)
- Rencontrer les résidents du secteur proposé (début novembre 2006 toujours en cours)
- Tenir une séance d'information suite à l'obtention d'un contrat d'achat d'électricité. Début Été 2008.
- Participation aux Audiences publiques, date à être décidée en collaboration avec le BAPE
- De plus, nous serons heureux de pouvoir répondre à toutes questions spécifiques par l'entremise du contact mentionné au bas de ce document.

## ÉNERGIE ÉOLIENNE

Hydro-Québec a pris un rôle de leader en s'assurant que le Québec soit en tête de l'efficacité énergétique et du développement de la croissance de la production d'énergie électrique renouvelable.

Les principaux bénéfices de l'énergie renouvelable sont :

- Réduire l'incidence des changements climatiques causés par la combustion du charbon, de l'huile et du gaz. Les changements climatiques peuvent affecter les modèles climatiques de la Montérégie et amener des changements dans les habitudes de vie. Le projet proposé pourra nous aider à faire notre part pour la réduction des émanations de dioxyde de carbone au niveau mondial
- Créer une diversité dans la production d'électricité aidant à maintenir une stabilité du prix du pétrole, du gaz et de l'électricité
- Stimuler l'industrie manufacturière et de services québécois, gaspésiens et l'aider à prendre un rôle de meneur dans le marché nord-américain des énergies renouvelables
- Apporter des emplois au niveau local durant le développement, la construction et l'opération du parc éolien.

### Sites Internet de référence :

[www.hydroquebec.com/comprendre/eolienne/index.html](http://www.hydroquebec.com/comprendre/eolienne/index.html)  
[www.canwea.ca](http://www.canwea.ca)  
[www.awea.com](http://www.awea.com)  
[www.centreforenergy.com](http://www.centreforenergy.com)



Les  
Photomontages  
Préliminaires



VPT02 - de Route 221



## Échéancier – Dates Importantes

Attribution des contrats d'achat d'électricité avec Hydro-Québec (A/O 2005-03)	Mai 2008
Dépôt de l'étude d'impact au MDDEP	Mai 2009
(Mise à jour de l'étude d'impact)	Septembre 2010
Début du processus consultatif du BAPE	Novembre 2010
Études préliminaires sur site (géotechnique, arpentage)	Printemps – Automne 2010
Obtention des permis et autorisations	Été – automne 2011
Début de la construction	Automne 2011
Mise en service	1er décembre 2012

## Spécifications techniques

Nombre d'éoliennes	25
Fabricant de turbine	Enercon
Modèle de turbine	E82
Type de tour	Béton et acier
Hauteur du moyeu	98m
Puissance installée	51.8 MW
Énergie annuelle moyenne estimative	143,900MWh
Le coût approximatif du projet	200 M\$
Emplois prévu, lors de la phase de préparation et de construction	100

## Transalta : Une entreprise consciencieuse, fiable et réputée

TransAlta est une entreprise centenaire qui contribue à répondre à la demande croissante d'énergie électrique de manière fiable, abordable, sécuritaire et responsable, tout en minimisant l'impact sur l'environnement.

Transalta possède des installations éoliennes de l'Alberta au Nouveau-Brunswick et est le plus important producteur d'énergie éolienne du pays, représentant plus du tiers de la capacité éolienne au Canada.

Des projets fiables et durables !

Transalta est la plus importante société publique canadienne de production et de commercialisation d'électricité et d'énergie renouvelable.

Transalta investit dans des solutions innovantes afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et est reconnu pour son approche en matière de développement durable dans l'ensemble de ses sphères d'activité.

Au Québec, Transalta utilise également la nomination de Venterre pour identifier le projet d'éolienne de Saint-Valentin et le projet d'éolienne de New Richmond.

### Venez nous rencontrer ! Un bureau de projet ouvert en permanence !

Un bureau de projet sera ouvert en permanence à Saint-Valentin afin de permettre aux citoyens de s'informer, de consulter une panoplie de documents et de discuter avec des experts du projet. Consultez [www.transalta.com/saint-valentin](http://www.transalta.com/saint-valentin) ou appelez nous 1-877-687-1409 pour connaître les heures d'ouverture. Les documents du projet seront également disponible à la Municipalité de St-Paul-de-l'Île-aux-Noix: 959 rue Principale, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix (Québec)

# Parc Éolien Saint-Valentin.



### Vous avez des questions ?

Email: [quebec@transalta.com](mailto:quebec@transalta.com)  
 Tel: 514-687-1409 ou 1-877-687-1409( sans frais)  
 Bureau: 790, chemin de la Quatrième-Ligne Saint-Valentin (Québec)

[transalta.com](http://transalta.com)

Imprimé sur papier recyclé



**TransAlta**™

## À propos du projet

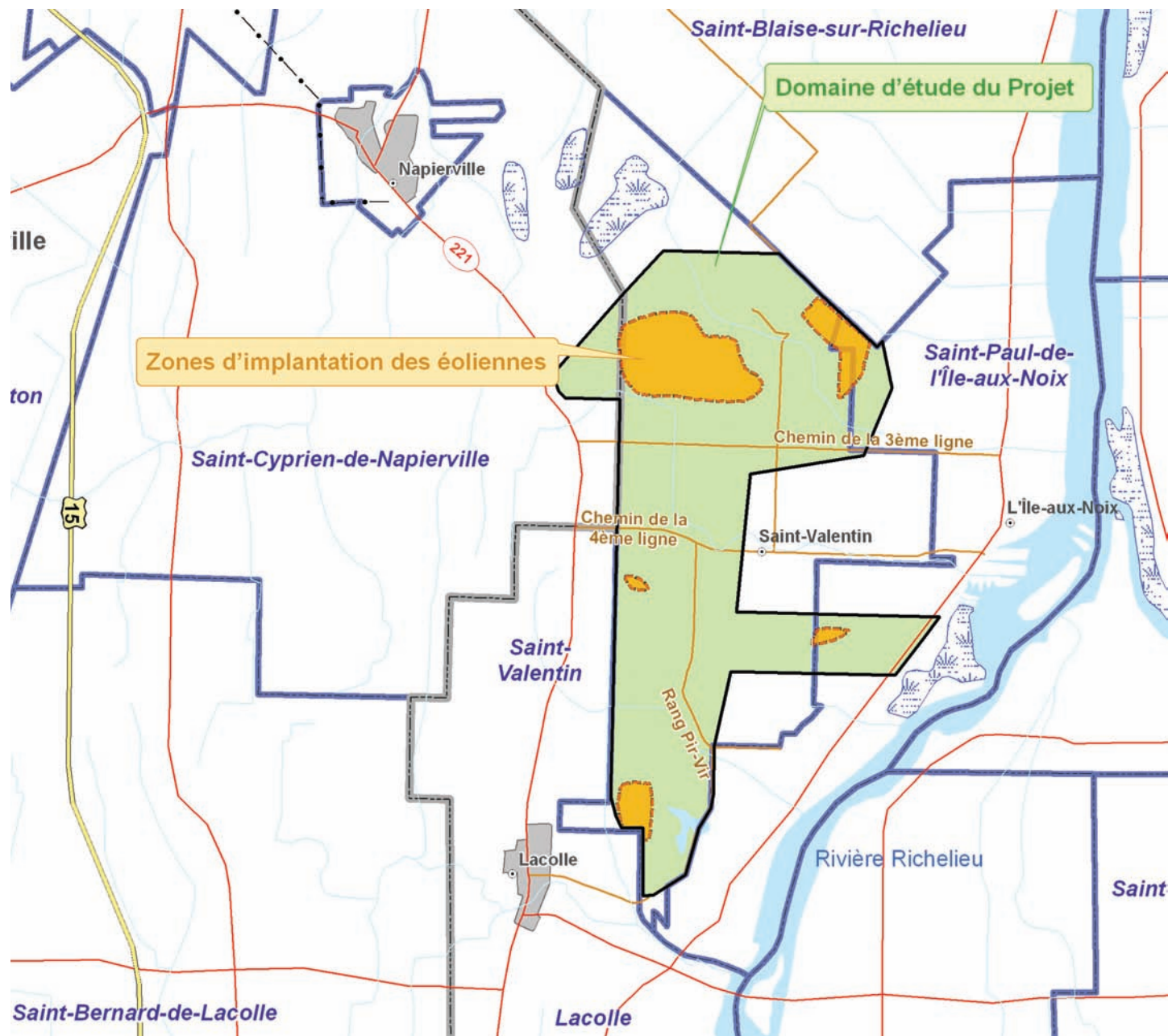
Le projet du parc éolien de Saint-Valentin est situé sur les territoires des municipalités de Saint-Valentin et de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix dans la MRC du Haut-Richelieu en Montérégie.

Depuis 2006, l'équipe de Venterre travaille avec la communauté locale et les autorités provinciales et fédérales afin d'obtenir les approbations environnementales requises.

## Comment ?

### En partenariat et en toute transparence

- Plus d'une vingtaine de rencontres d'information avec les parties concernées
- Adaptation constante du projet afin de mieux répondre aux besoins et attentes de la majorité de la population
- Une équipe dévouée et disponible
- Un site Internet comprenant toutes les informations nécessaires
- Un numéro sans frais pour répondre à toutes vos questions
- Une étude d'impacts complète et disponible pour consultations





# Projet éolien de Saint-Valentin



## TransAlta : une entreprise consciencieuse, fiable et réputée

TransAlta est une entreprise centenaire qui contribue à répondre à la demande croissante d'énergie électrique de manière fiable, abordable, sécuritaire et responsable, tout en minimisant l'impact sur l'environnement.

TransAlta possède des installations éoliennes de l'Alberta au Nouveau-Brunswick et est le plus important producteur d'énergie éolienne du pays, représentant plus du tiers de la capacité éolienne au Canada.

Des projets fiables et durables !

TransAlta est la plus importante société publique canadienne de production et de commercialisation d'électricité et d'énergie renouvelable.

TransAlta investit dans des solutions innovantes afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et est reconnu pour son approche en matière de développement durable dans l'ensemble de ses sphères d'activité.

Au Québec, TransAlta utilise également la dénomination de Venterre pour identifier le projet d'éoliennes de Saint-Valentin et le projet d'éoliennes de New Richmond.

**Looking for information about the Saint-Valentin Wind Project in English?** Visit our website [www.TransAlta.com/saint-valentin](http://www.TransAlta.com/saint-valentin).

If you have a question or comment, please contact us at [quebec@TransAlta.com](mailto:quebec@TransAlta.com) or toll-free at 1-877-687-1409.

## Un franc succès !

Venterre, entreprise de TransAlta, est particulièrement fière du succès obtenu lors de la séance d'information du 27 octobre dernier concernant le projet de parc éolien de Saint-Valentin. En effet, près d'une centaine de personnes se sont déplacées afin de s'informer des différents détails concernant le projet de parc éolien de Saint-Valentin. Le tout s'est déroulé dans un climat d'ouverture et de cordialité démontrant ainsi le grand intérêt des citoyens de bien s'informer et d'obtenir de l'information objective en réponse à leurs questions.

Pour l'occasion, plusieurs spécialistes étaient présents afin de répondre aux différentes questions des participants. Les questions portaient principalement sur le climat sonore d'un parc éolien et sur l'insertion du projet dans le paysage de la région de Saint-Valentin et de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, de l'emplacement géographique des éoliennes et de l'échéancier du projet.

Plus d'une trentaine de panneaux présentaient l'ensemble des détails du projet. On y retrouvait des cartes d'emplacement, les différentes technologies, des simulations visuelles, le processus et le modèle d'éolienne proposés.

Les participants ont également eu la chance de prendre part à une séance de simulation auditive démontrant l'impact sonore minime des éoliennes en diverses circonstances.

Ce grand succès démontre sans aucun doute l'intérêt des citoyens à bien connaître le projet et ses différentes composantes.



## Venez nous rencontrer ! Un bureau de projet ouvert en permanence !

TransAlta désire rappeler aux citoyens qui n'ont pas eu la chance de participer à cette séance d'information qu'un bureau de projet est maintenant ouvert à Saint-Valentin. Toute personne intéressée peut donc s'y rendre afin de s'informer et de consulter les différents documents présentés lors de la séance d'information du 27 octobre en plus de discuter avec des experts du projet.

Le bureau est situé au 790, chemin de la Quatrième-Ligne à Saint-Valentin. Les documents sont également disponibles à l'hôtel de ville de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix situé au 959, rue Principale.

Pour connaître les heures d'ouverture : [www.TransAlta.com/saint-valentin\\_bureau](http://www.TransAlta.com/saint-valentin_bureau) 1-877-687-1409.

**En raison de la popularité de l'atelier de simulation sonore proposé lors de la séance d'information de la municipalité de Saint-Valentin le 27 octobre dernier, un représentant de Venterre sera sur place le mercredi 17 novembre prochain afin d'offrir à nouveau aux citoyens la chance d'y participer ! Nous invitons les gens intéressés à se présenter à partir de 16 h au bureau de projet!**

# Foire aux questions

## À quelle distance des résidences seront placées les éoliennes ?

Les éoliennes seront toujours installées à une distance minimale de 750 mètres des résidences. Pour certains bâtiments tels que les habitations non permanentes, les bâtiments d'élevage et autres bâtiments non résidentiels, la distance minimale sera de 500 mètres. Cependant, en tout temps, le bruit produit par les éoliennes ne dépassera jamais le seuil réglementaire de 40 dBA, et ce, pour toutes les résidences, permanentes ou non.

## Est-ce que le réseau collecteur reliant les éoliennes à la sous-station sera souterrain ?

Oui, le réseau collecteur du parc éolien de Saint-Valentin sera entièrement souterrain. Seules des contraintes majeures (voie ferrée, ruisseau, etc.) empêchant l'enfouissement des fils pourraient engendrer de courtes sections de réseau aérien.

## Pourquoi la localisation des éoliennes n'est-elle pas encore définitive ?

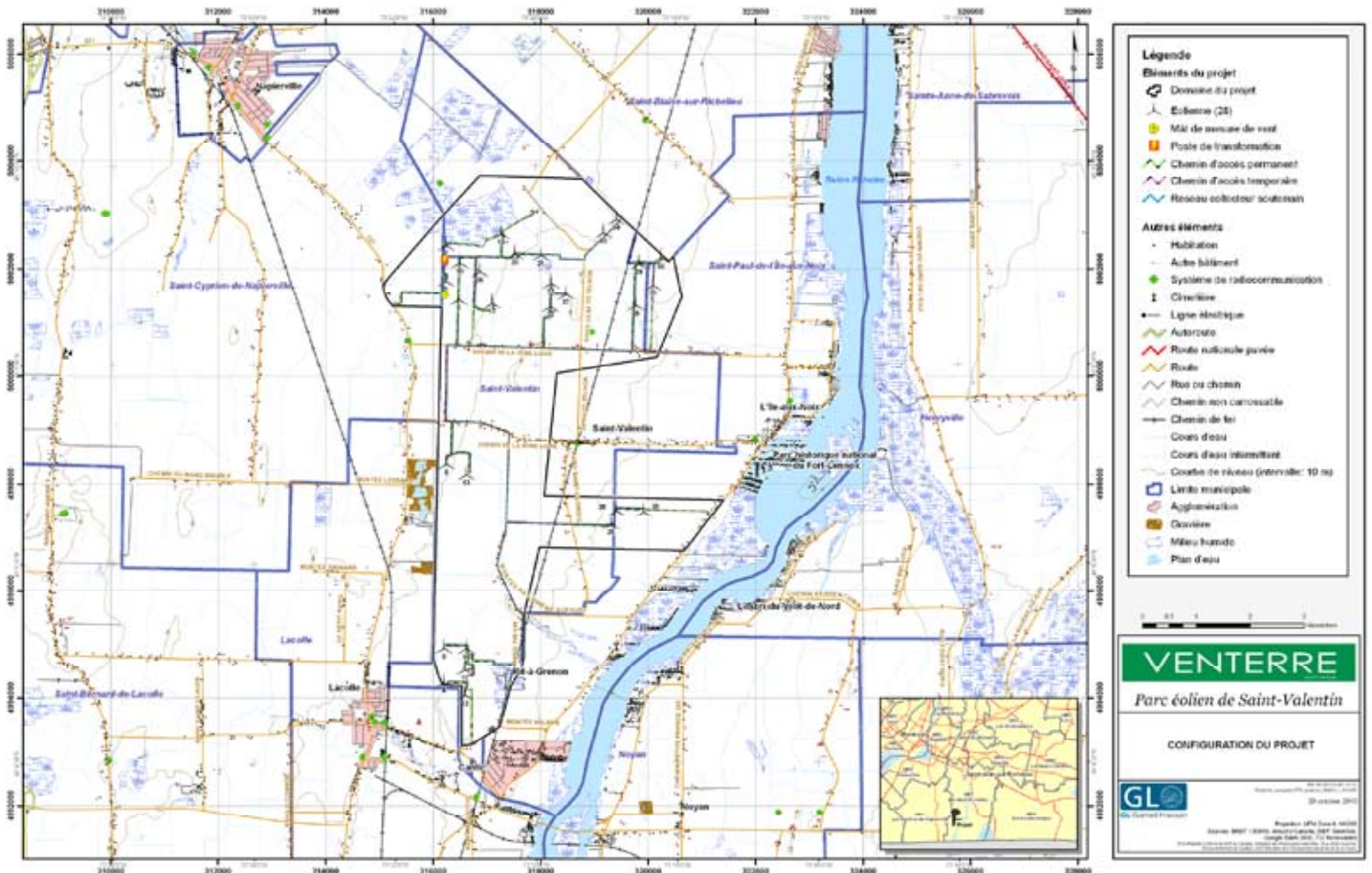
Bien que le processus de positionnement des éoliennes tire à sa fin, il est difficile de confirmer la position définitive de chacune d'elles. Certains facteurs, comme des contraintes découlant des études environnementales, des inventaires supplémentaires sur le terrain, des contraintes de construction, des recommandations du BAPE, pourraient influencer la position définitive des éoliennes avant leur mise en service. De plus, la configuration étudiée dans le cadre de l'étude d'impact présente 28 positions. Ainsi, trois d'entre elles seront éliminées à la fin du processus du BAPE.

## Qu'est-ce que le processus du BAPE ?

Le BAPE informe, enquête et consulte la population sur des questions ou des projets relatifs à la qualité de l'environnement que lui soumet le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). Il produit par la suite des rapports d'enquête qui sont rendus publics au <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/bape/index.htm>.

Les principales étapes du BAPE consistent en :

- L'émission de l'avis de recevabilité par le MDDEP – les ministères et les organismes consultés dans le cadre de l'analyse de recevabilité se prononcent sur l'étude d'impact réalisée pour le projet en question. À ce jour, le processus d'analyse de recevabilité a engendré trois séries de questions et de réponses. Présentement, le projet de Saint-Valentin est en attente de l'émission définitive de l'avis de recevabilité par le MDDEP;
- Suivant un avis de recevabilité favorable, une période de consultation publique de 45 jours débutera. C'est à cette étape que le BAPE organisera une séance d'information à laquelle toute la population sera conviée à participer;
- À la fin de cette période de consultation publique, des audiences publiques du BAPE auront lieu.



À noter que l'emplacement exact des éoliennes et des infrastructures indiquées sur cette carte n'est pas définitif et peut encore changer.

Vous avez des questions ?  
Courriel : [quebec@TransAlta.com](mailto:quebec@TransAlta.com)

Tél. : 514-687-1409 ou 1-877-687-1409 (sans frais)  
Bureau: 790, chemin de la Quatrième-Ligne à Saint-Valentin (Québec)

**TransAlta**

# Projet éolien de Saint-Valentin.



## Transalta : Une entreprise consciencieuse, fiable et réputée

TransAlta est une entreprise centenaire qui contribue à répondre à la demande croissante d'énergie électrique de manière fiable, abordable, sécuritaire et responsable, tout en minimisant l'impact sur l'environnement.

Transalta possède des installations éoliennes de l'Alberta au Nouveau-Brunswick et est le plus important producteur d'énergie éolienne du pays, représentant plus du tiers de la capacité éolienne au Canada.

### Des projets fiables et durables !

Transalta est la plus importante société publique canadienne de production et de commercialisation d'électricité et d'énergie renouvelable.

Transalta investit dans des solutions innovantes afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et est reconnu pour son approche en matière de développement durable dans l'ensemble de ses sphères d'activité.

Au Québec, Transalta utilise également la nomination de Venterre pour identifier le projet d'éolienne de Saint-Valentin et le projet d'éolienne de New Richmond.

**Looking for information about the Saint-Valentin Wind Project in English?** Visit our website [www.transalta.com/saint-valentin](http://www.transalta.com/saint-valentin). If you have a question or comment, please contact us at [quebec@transalta.com](mailto:quebec@transalta.com) or toll-free at 1-877-687-1409.

## Le projet de Saint-Valentin : les réponses à vos questions

### L'aspect visuel

Étant donné leur grande taille, les éoliennes sont des structures très visibles. Il est donc tout à fait compréhensible que certains citoyens s'interrogent sur les impacts visuels des parcs éoliens.

TransAlta a donc élaboré son projet dans le souci d'harmonisation aux caractéristiques paysagères et visuelles mises en valeur par la réglementation. Les éoliennes étant situées à des distances minimales de 750 m et de 1000 m, l'espace entre les habitations et les éoliennes du projet du parc éolien de Saint-Valentin est parmi les plus élevés que l'on retrouve dans la majorité des autres parcs éoliens implantés au Québec. Également, dans un souci de rassurer la population, TransAlta-Venterre a élaboré une multitude de photos simulations. Les citoyens peuvent consulter ces simulations sur le site [www.transalta.com/saint-valentin](http://www.transalta.com/saint-valentin) ou se rendre au bureau de projet de Saint-Valentin situé au 790, chemin de la 4e-Ligne.

### Le son

Le son émis par les éoliennes est souvent source d'inquiétude pour la population. Si, par le passé, cet élément pouvait représenter un enjeu réel, cela n'est plus vraiment le cas aujourd'hui. Les progrès technologiques réalisés ces dernières années ont grandement permis de diminuer le bruit provenant de ces équipements. L'importante distance entre les éoliennes et les résidences nous permet d'affirmer que le bruit ressenti par les résidents sera à peine perceptible et ne devrait pas atteindre un seuil plus élevé que 40 dB, soit l'équivalent d'un murmure dans une bibliothèque.

Bien que nous considérons que l'impact sonore ne sera pas un enjeu, TransAlta s'engage à effectuer un suivi rigoureux si des situations



## Venez nous rencontrer ! Un bureau de projet ouvert en permanence !

Le bureau est situé au 790, chemin de la Quatrième-Ligne à Saint-Valentin. Les documents sont également disponibles à l'hôtel de ville de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix situé au 959, rue Principale.

Madame Jacynthe Desnoyers, résidente de Saint-Valentin, se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions sur le projet. Venez la rencontrer

Suite...

## ...Suite

problématiques survenaient à ce sujet. De plus, il est important de mentionner que les protocoles de suivis et de gestion des plaintes sont préalablement approuvés par le MDDEP.

### La santé

Afin de documenter et d'analyser l'impact des éoliennes sur la santé humaine, plusieurs agences gouvernementales à travers le monde ont étudié la question. La France, les États-Unis, le Canada et le Québec, par l'entremise de l'Institut national de santé publique (INSPQ), ont notamment réalisé des études sur le sujet.

Ces organisations ont colligé et analysé de nombreuses données et ont porté une attention particulière à quatre enjeux soit le bruit, les infrasons, les champs électromagnétiques et les ombres mouvantes. Elles en viennent toutes à des conclusions similaires.

- Les faibles niveaux de bruit émis par les éoliennes n'entraînent pas d'effets directs sur la santé.
- Les infrasons générés par les éoliennes sont d'une intensité beaucoup trop faible pour être entendus et n'ont donc pas d'incidences sur la santé.
- Les éoliennes sont des équipements électriques régis par des normes électriques reconnues, au même titre que des équipements agricoles. En raison de la hauteur des éoliennes et des distances de séparation, des problèmes de santé causés par les champs électromagnétiques sont très peu probables.
- Les ombres mouvantes produites par les éoliennes n'entraînent pas de problème de santé en raison de la faible vitesse de rotation des pales d'éoliennes.

### Saviez-vous que...

Saviez-vous que plus de 17 000 éoliennes Enercon sont installées dans le monde ? Enercon est également le seul turbinier qui fabrique des éoliennes dont la base est peinte d'un dégradé de couleur verte afin de mieux intégrer les éoliennes au paysage ?

### La sécurité

En matière de sécurité, deux éléments suscitent parfois des questionnements de la part des citoyens, soit la projection de glace et les bris de composantes d'éoliennes.

### Bris et incendies d'éoliennes

Il arrive de voir sur Internet des images impressionnantes de bris ou d'incendies. Ces incidents sont exceptionnels et ne causent que très rarement des accidents avec blessure.

Il est important de savoir que les éoliennes sont conçues selon des normes reconnues internationalement et que le modèle utilisé pour le projet de Saint-Valentin est le plus sécuritaire en matière de protection d'incendie. Les éoliennes que nous voulons ériger à Saint-Valentin pourront résister à des vents de 214 km/h et à des températures de - 40 degrés Celsius. Elles ont une durée de vie d'au moins 20 ans.

### Valeurs immobilières

La question des pertes de valeur immobilière est souvent évoquée dans les débats entourant le développement des parcs éoliens. Pourtant, ces craintes ne sont pas réellement fondées tant d'un point de vue statistique que théorique.

En effet, les statistiques disponibles en ce moment sont basées sur un nombre suffisamment grand de résidences pour en tirer des conclusions valables. Elles démontrent qu'il n'y a pas de relation entre la proximité d'un parc éolien et des baisses de valeur immobilière.

De plus, d'un point de vue théorique, il est très difficile d'attribuer une perte de valeur immobilière à un seul phénomène (par exemple, fermeture d'usine, nouvelles réglementations, nouvelles installations, etc.). En effet, les valeurs immobilières sont conditionnées par quatre facteurs :

- **La valeur d'usage**, c'est-à-dire les services que nous rend la propriété. Ça peut être le nombre de pièces, la grandeur des pièces, le nombre de places de garage, etc. C'est le principal critère qui fait varier une valeur immobilière.
- **La demande**, c'est-à-dire la quantité d'acheteurs potentiels actifs dans un secteur donné. L'évolution de la demande fait varier les valeurs immobilières dans la même direction : une augmentation du nombre d'acheteurs fera augmenter les valeurs immobilières, tandis qu'une diminution de la demande fera diminuer les valeurs immobilières.
- **La rareté**. Par exemple une habitation au bord d'un lac.
- **La désirabilité**, c'est-à-dire la valeur esthétique. Ce facteur interpelle les valeurs subjectives et en ce sens ne s'applique pas indistinctement à tous les acheteurs. Par conséquent, il s'agit du facteur qui a souvent le moins de poids dans la détermination d'une valeur immobilière.

### Démantèlement

La question du démantèlement du parc éolien est encadrée par le contrat entre TransAlta et Hydro-Québec. TransAlta devra ainsi verser à Hydro-Québec les montants nécessaires au démantèlement du parc éolien. C'est une firme indépendante qui évaluera les montants que TransAlta devra verser dans le fonds de démantèlement. TransAlta se soumettra à cette exigence.

### Contrat d'octroi d'options

Des questions traitant des droits consentis à un promoteur par le contrat d'octroi d'options concernant d'éventuelles activités reliées aux gaz de schiste nous ont été acheminées. À ce sujet, Venterre tient à préciser que l'entreprise n'œuvre pas et ne prévoit pas œuvrer dans l'exploitation ou l'exploration de gaz de schiste. De plus, il est important de mentionner que le contrat d'octroi d'options signé avec les propriétaires désirant participer au projet du parc éolien de Saint-Valentin ne constitue pas une autorisation ou une approbation pour l'installation d'équipements d'exploration ou d'exploitation de gaz de schiste ou autres. De telles installations nécessiteraient un processus d'approbation et d'obtention de permis différent de celui d'un projet éolien.

Le contrat consiste à garantir au promoteur un ensemble de droits juridiques applicables uniquement au contexte de parc éolien et chaque clause doit être lue comme partie intégrante du contrat en entier. Ainsi, il n'est pas plausible que le titulaire actuel ou futur d'un tel contrat puisse faire référence et interpréter une phrase ou une clause sans renvoyer au contexte du parc éolien.

### Audiences du BAPE

La première séance des audiences du BAPE aura lieu prochainement. Tous les citoyens sont invités à rencontrer les responsables du projet. Surveillez vos journaux locaux pour tous les détails.

### Saviez-vous que...

Saviez-vous que des tours, des pales et des enveloppes de nacelles sont fabriquées en Gaspésie et dans la MRC de Matane depuis près de cinq ans ?